

La Gazette des Comores

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

27^{ème} année - N°5169 - Mardi 28 Juillet 2026 - Prix : 200 Fc

AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE :

Cinq entrepreneures distinguées par le RAEFC



POLITIQUE MIGRATOIRE

Les acteurs de Mohéli appelés à faire entendre leur voix

LIRE PAGE 3

Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com

13 Swafar 1447
Prières aux heures officielles
Du 26 au 31 Juillet 2026

Lever du soleil:

06h 27mn

Coucher du soleil:

18h 00mn

Fadjr : 05h 14mn

Dhouhr : 12h 17mn

Ansr : 15h 15mn

Maghrib: 18h 03mn

Incha: 19h 17mn



MUSIQUE :

Nawal fait dialoguer taarab comorien et afro-jazz



credi photo/ Eric Lafargue.

Grande figure des musiques de l'Océan Indien, Nawal dévoile "Afro Jazz Taarab Project", son cinquième album enregistré à Zanzibar. Onze titres où instruments traditionnels et écriture afro-jazz insufflent un nouveau souffle au taarab comorien. À quelques mois de le présenter au Festival des Possibles à Mohéli, elle confie dans cette interview à La Gazette des Comores, pourquoi Zanzibar s'est imposé comme lieu de résonance, et comment ses tex-

tes prônent le respect, l'unité et l'éveil pour faire circuler les traditions de l'Océan Indien.

Question : Pourquoi avez-vous choisi de mélanger le jazz avec le taarab traditionnel des Comores ?

Nawal : J'aime, comme un alchimiste, créer de nouveaux sons et de nouveaux styles. C'est ainsi que je compose depuis toujours : je pars des rythmes traditionnels des Comores que je mêle à d'autres influences pour inventer une

comorien dans votre opus Afro Jazz Taarab Project ?

Nawal : Cette rencontre s'articule d'abord autour de la liberté de l'improvisation, qui est au cœur du jazz. Elle s'exprime aussi dans le travail rythmique : la manière de placer les accents sur la caisse claire, le jeu des bongos et, plus largement, l'approche de la batterie. Le clavier apporte également des couleurs harmoniques inhabituelles dans le taarab classique des Comores et, plus largement, dans celui d'Afrique de l'Est. Enfin, sur certains titres comme Uwade ou Pole Pole (Ouvrons le chemin), ma façon de chanter s'autorise davantage de liberté, avec un phrasé inspiré du jazz. L'écriture des chœurs participe aussi à cette fusion : ils sont pensés comme une véritable section de cuivres d'un ensemble afro-jazz, avec des harmonisations riches et travaillées, tout en restant au service de l'esthétique du taarab.

Question : Comment s'est passée la rencontre en studio entre les musiciens traditionnels et les musiciens de jazz ?

Nawal : Elle s'est faite de manière très naturelle. Avant même d'arriver à Zanzibar, j'avais demandé à mon ami Matona de réunir des musiciens capables d'évoluer à la fois dans le taarab et dans le jazz. J'ai composé les chansons en amont et je les leur ai envoyées afin qu'ils puissent les travailler. Ensuite, nous avons consacré une semaine entière aux répétitions pour construire ensemble les arrangements. J'ai laissé une grande liberté aux musiciens, tout en veillant à conserver ce qui correspondait à ma vision artistique.

À l'exception du percussionniste oriental et du joueur de qanûn, dont

les rôles restent profondément ancrés dans la tradition, les autres musiciens évoluent dans cette liberté propre au jazz. Un jazz qui s'éloigne volontairement de la virtuosité démonstrative afin de ne pas dénaturer l'essence du taarab.

Question : Le spectacle va changer et évoluer au fil de vos prochaines résidences. Pourquoi refusez-vous d'avoir un concert figé ?

Nawal : Parce que je souhaite préserver cette liberté propre au jazz et laisser une place à l'improvisation. Je veux que cette musique reste vivante et qu'elle évolue au gré des rencontres, des lieux et des artistes qui la portent.

Question : En octobre, vous allez jouer cet album pour la première fois à Mohéli. Que ressentez-vous à l'idée de présenter ce projet chez vous, aux Comores ?

Nawal : Je suis très fière d'inviter ces musiciens et musiciennes dans mon pays de naissance, les Comores. Ce sera la première fois que nous interpréterons cet album sur scène, alors qu'il est déjà disponible dans le monde entier. Le Festival des Possibles, à Mohéli, est un projet qui contribue notamment au développement d'un tourisme culturel. J'espère donner envie à toutes celles et ceux qui ont découvert l'album de venir vivre cette expérience en concert. Je reste à votre disposition pour parler plus en détail du festival prévu du 16 au 24 octobre prochain à Nioumachoua, Mohéli. Save the date !

Propos recueillis par Hamdi Abdillahi Rahilie

**Pour être informé,
je lis la Gazette chaque jour**

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
Said Omar Allaoui

Directeur de la publication
Elhad Said Omar

Rédactrice en chef

Andjouza Abouheir

Secrétaire de rédaction

Toufé Maecha

Rédaction

Mohamed Youssouf

Sanaa Chouzour

A. Mmagaza

M.I.M Abdou

Nassuf Ben Amad

Kamal Gamal Abdou

Nabil Jaffar

Riwad

A Bardraoui

Mohamed Ali Nasra

Hamdi Abdillahi Rahilie

El-Aniou Fatima

Aticki Ahmed Ismael

Mise en page

Abdouchakour Aladi Nourou

Responsable commercial

Mariama Mhoma

Documentation archiviste

Hadidja Abdou

Photographe / Site Web

Mohamed Said Hassane

Impression

Graphica Imprimerie

www.lagazettedescomores.com

Tel: 773 91 21/ 322 76 45

MADAGASCAR AIRLINES
— FLY THE GREAT ISLAND —
MADAGASCAR,
PLUS PROCHE QUE JAMAIS

VOLS DIRECTS

MORONI

MAHAJANGA

ANTANANARIVO



À PARTIR DE JUILLET 2026

2 VOLS PAR SEMAINE :

LES JEUDI ET DIMANCHE



IBL Comores SARL

GSA OFFICIEL DE
MADAGASCAR AIRLINES



+269 328 46 16 | +269 322 14 66



resa@iblcomores.com



Route Alliance, Moroni – Union des Comores

AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE :

Cinq entrepreneures distinguées par le RAEFC

Les cinq lauréates du programme RAEFC, soutenu par l'OIF et porté par Girls and Tech Comores, ont été distinguées les samedi 25 et dimanche 26 juillet derniers, à Pangadjou puis à Ndrouani, dans une dynamique d'accompagnement concret à l'entrepreneuriat féminin.

Le samedi 25 juillet, à Pangadjou, l'heure était à la reconnaissance officielle. Dans une atmosphère solennelle, le projet Renforcement de l'autonomisation économique des femmes aux Comores (RAEFC), a procédé à la remise des certificats et des chèques aux cinq lauréates sélectionnées à l'issue d'un parcours de formation exigeant. Rahamata Ahamada (Ipvembéni), Soibira Saindou

(Ndrouani), Faoula Himidi Abdou Kassim (Moroni), Mounia Soule (Ndrouani) et Narmila Ali (Ndrouani) incarnent désormais une nouvelle génération d'entrepreneures appuyées à la fois financièrement et techniquement pour lancer ou consolider leurs activités. À travers le soutien de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), via le Fonds « La Francophonie avec Elles », ce projet mise sur les NTIC comme levier d'autonomisation économique.

« La remise des certificats et des chèques symbolise non seulement la réussite des participantes, mais aussi l'engagement de Girls and Tech Comores et de l'OIF à soutenir l'entrepreneuriat féminin et l'inclusion économique », a déclaré la coordination du projet, soulignant

l'ambition d'étendre cet accompagnement à des partenaires régionaux et internationaux. Le lendemain, dimanche 26 juillet, l'élan s'est poursuivi à Ndrouani, où trois des cinq lauréates ont été célébrées par leur communauté. Devant une large mobilisation des habitants, la cérémonie a pris une dimension plus locale, mais tout aussi symbolique. Prenant la parole au nom du village, Fundi Youssouf Athoumani a rappelé l'enjeu collectif derrière ces réussites individuelles. « Nous espérons qu'il ne s'agit pas juste d'une remise de justificatif, mais que nos enfants ont compris leur rôle important qu'elles doivent jouer pour le bien de la collectivité. »

La présidente de Girls and Tech Comores, Girls and Tech Comores,

Asmina Saïd Ahmed, est revenue sur le chemin parcouru durant plus d'un an, saluant le soutien constant de l'OIF qui a permis d'aboutir à des résultats concrets. Dans le même élan, Anziz Koudra, expert en communication, a mis en avant l'ancrage territorial du projet. « Nous nous réjouissons d'avoir dit et concrétisé notre engagement dans le village. Nous ne pouvons que vous remercier pour la qualité du travail mené par les trois mousquetaires de Ndrouani. » Dans une perspective de continuité, la présidente a annoncé une orientation stratégique forte. « Ndrouani devient à compter de ce jour notre village laboratoire et nous en sommes ravis. »

Les autorités locales ont également marqué leur engagement. Représentant le maire de Bambao

ya Mbwani, le premier adjoint, Maoulida Mhadjiri a confié que « la mairie se mobilisera par tous les moyens pour lever tous les leviers nécessaires afin de faciliter l'installation de ces trois sociétés dans le nouveau marché, et prendra en charge tous les frais administratifs. » La rencontre s'est conclue dans une ambiance conviviale autour d'un repas élaboré à partir des futurs produits des entreprises portées par les lauréates, illustrant concrètement les perspectives économiques ouvertes. De Pangadjou à Ndrouani, ces deux journées traduisent une même dynamique celle de transformer la formation en action, et l'action en opportunité durable pour les femmes comoriennes.

Mohamed Ali Nasra

FIN DE LA PÉNURIE DE FARINE

Les boulangeries reprennent leurs activités

Comme prévu, le navire MSC ALBA F est arrivé le 20 juillet dernier. À son bord, 300 conteneurs frigorifiques (reefers) pour les produits carnés, et 65 conteneurs chargés de farine. Le déchargement, entamé le 21 juillet, est toujours en cours. De nombreuses boulangeries ont déjà reçu leurs stocks et ont repris la production après plusieurs jours de pénurie.

Après deux semaines d'arrêt provoquées par la pénurie de farine, les boulangeries et pâtisseries ont enfin rouvert leurs portes. Il suffit de faire un tour dans les rues de Moroni pour constater la reprise des activités. Les baguettes de pain sont de nouveau disponibles et, dans les madjliss des grands mariages, les biscuits artisanaux ont également fait leur retour. Une situation qui témoigne de l'arrivée d'une importante quantité de farine

dans le pays. « Comme je vous l'avais indiqué, le bateau est bien revenu le 20 juillet. Il était reparti régler un problème technique, notamment une panne de grue. Cette panne a été réparée et le navire est revenu avec 300 conteneurs reefers, dont 65 conteneurs contenant de la farine. C'est une quantité importante qui permettra de couvrir les besoins durant cette période de festivités coutumières des grands mariages. D'autant plus qu'un autre navire est attendu le 9 août prochain », a expliqué un armateur.

Ce dernier tient également à préciser que les retards liés à une panne de grue ne relèvent pas de la responsabilité des services de manutention. « Il faut que tout le monde sache que lorsqu'il y a une panne de grue, ce n'est pas la faute de la manutention. Il s'agit d'un problème propre au navire. La grue est l'équipement qui permet de soulever les conteneurs à bord. Si elle est en

panne, aucun déchargement n'est possible. C'est ce qui s'est produit récemment. Ce type d'incident peut arriver, mais il reste rare. Je voulais que les gens le comprennent. Pour revenir à notre sujet, le déchargement est toujours en cours et de nombreux commerçants ont déjà pu dédouaner leurs conteneurs. C'est pourquoi les boulangeries et pâtisseries ont repris leurs activités », a-t-il ajouté. L'armateur rappelle également que le navire transportant la farine dessert les Comores une fois par mois. Selon lui, les pénuries restent exceptionnelles et ne surviennent qu'en cas d'intempéries ou de panne du navire.

« Tout va bien. Nous avons reçu trois conteneurs de farine. Les activités ont repris depuis la semaine dernière. Nous produisons désormais la même quantité de pain qu'au quotidien. Cela prouve que le bateau est bien arrivé. Je pense que toutes les boulangeries et pâtisseries



ont reçu leurs approvisionnements. En tout cas, il n'y a plus les longues files d'attente que nous connaissions auparavant », se réjouit un employé d'une boulangerie de la capitale. Même constat pour un autre employé de la boulangerie Le Goût du Pain. « Lors de notre précédente conversation, je vous avais expliqué

que nous étions obligés de rationner notre stock de farine. Aujourd'hui, le bateau est arrivé et il nous reste encore quelques sacs. Nous allons d'abord les utiliser afin de libérer de la place avant de recevoir les nouveaux stocks de farine », a-t-il indiqué.

Nassuf Ben Amad

POLITIQUE MIGRATOIRE

Les acteurs de Mohéli appelés à faire entendre leur voix

Réunis vendredi 24 juillet au siège du gouvernorat de Mohéli à Bonovo, les représentants des institutions publiques, des collectivités locales et des acteurs concernés par les questions migratoires ont pris part à un atelier de consultation consacré à l'élaboration de la future politique nationale de migration. L'objectif est de recueillir les contributions des îles afin de bâtir un document inclusif, adapté aux réalités du terrain.

Le processus d'élaboration de la politique nationale migratoire des Comores se poursuit. Après plusieurs consultations organisées à Moroni, les travaux ont fait escale à Mohéli où un atelier de concertation a réuni, vendredi 24 juillet, les autorités locales, les mai-

res, les chefs de village, les forces de sécurité ainsi que différents acteurs impliqués dans la gestion des questions migratoires. Cette initiative est portée par le gouvernement comorien à travers le ministère de l'Intérieur, avec l'appui technique de l'Organisation internationale

pour les migrations (OIM). Consultant national chargé de l'élaboration de cette politique, Moutar Zouboudou a expliqué que cette étape régionale vise à garantir une approche réellement participative.

« Les premières consultations avaient principalement concerné les

acteurs basés à Moroni. Mais une politique nationale ne peut être pertinente que si les réalités de toutes les îles sont prises en compte. C'est pourquoi nous sommes venus à Mohéli afin de présenter le projet de document et recueillir les observations des participants en vue de son amélioration », a-t-il indiqué. Le consultant a également insisté sur la nécessité de changer le regard porté sur la migration. Selon lui, ce phénomène ne doit pas être perçu uniquement sous l'angle des difficultés ou de l'immigration étrangère.

« Les Comoriens eux-mêmes migrent, travaillent à l'étranger et contribuent à l'économie nationale grâce aux transferts d'argent. De leur côté, les étrangers peuvent aussi apporter leurs compétences et leur savoir-faire. La migration constitue donc une opportunité de déve-

loppement lorsqu'elle est bien encadrée », a-t-il souligné. Parmi les participants, un représentant d'une commune de Mohéli a salué cette démarche de proximité.

« C'est une bonne initiative de venir consulter les acteurs locaux. Nous sommes confrontés aux réalités du terrain et nos contributions permettront d'élaborer une politique plus efficace et mieux adaptée aux besoins des populations », a-t-il déclaré. À travers cette série de consultations dans les îles, le gouvernement entend doter les Comores d'une politique migratoire concertée, capable de répondre aux défis actuels tout en valorisant les opportunités qu'offre la mobilité humaine pour le développement du pays.

Riwad



Atelier politique migratoire.

SANTÉ MENTALE :

Un rapport qui tire la sonnette d'alarme

La restitution d'une enquête situationnelle sur la santé mentale, tenue à Moroni la semaine dernière, a dressé un tableau contrasté entre forte prévalence de l'anxiété et ressources limitées, ouvrant cinq pistes pour refonder au mieux le système.

Un diagnostic sans détour a été présenté jeudi 23 juillet. Dans le cadre du processus initié par le Ministère de la Santé en partenariat avec l'OMS, l'atelier a réuni acteurs institutionnels, structures de santé et des représentants de la société civile. Le Dr Chamssoudine Mohamed, spécialiste en santé publique et consultant national ayant mené l'étude à Ngazidja, Anjouan et Mohéli, a présenté les données issues de l'analyse situationnelle. Il y a dressé un état des lieux global du système de santé mentale, ses failles structurelles et opportunités de renforcement. La situation est dominée par plus de cas d'anxiété (31%) et de cas de schizophrénie / Psychose (24,1%), suivi de la dépression (12%). Les cas de suicide / tentatives et les cas de troubles mentaux chez les femmes en période post-natale sont minimes mais méritent une attention particulière du fait des déterminants sociaux et facteurs de risque élevés.

Le pays compte seulement 02 psychiatres pour environ 800 000

Habitants, 03 infirmiers spécialisés en psychiatrie et zéro travailleur social formé. Lors de son intervention, le Dr Chamssoudine Mohamed a fait comprendre que cette ration de psychiatres voisine une couverture sub-normale et apparaît plutôt suffisante pour ce nombre d'habitants, contrairement aux autres catégories largement insuffisantes à l'instar des psychologues dans les différents districts de santé, peu nombreux et la plupart exerçant essentiellement en cabinet privé. Ce déficit est aggravé par seulement 02 structures offrant des services de santé mentale et deux établissements assurant des hospitalisations psychiatriques de courte durée dont une privée.

L'accès aux soins reste entravé. Près de 100% des personnes interrogées ont rapporté des obstacles financiers liés à l'acquisition des médicaments psychotropes, disponibles dans les pharmacies privées. Les mécanismes de contre-référence restent peu ou pas fonctionnels, limitant la continuité des soins. Par ailleurs, la stigmatisation demeure élevée. Environ 70% des répondants considèrent encore les troubles mentaux à travers des croyances ou représentations négatives retardant le recours aux soins. Ainsi, 03 familles sur 03 enquêtées (100%) déclarent avoir recours aux soins traditionnels avant de consulter une structure de santé. Les 843



agents de santé communautaires (ASC) identifiés ne sont ni formés ni intégrés dans le circuit.

Le rapport propose ainsi, cinq axes stratégiques pour bâtir un programme structurel, accessible et équitable. Axe 1, le renforcement du système de santé intégré et du système d'information sanitaire; Axe 2, l'amélioration de la communication, la collaboration et la sensibilisation avec leaders et tradipraticiens; Axe 3, la promotion d'un par-

tenariat inclusif et multisectoriel avec des domaines tels que l'éducation, la justice, les ONG et la protection sociale; Axe 4, le renforcement des politiques publiques et du cadre légal en faveur de la protection des malades; Axe 5, la mise en place d'un cadre de suivi évaluation avec intégration des indicateurs dans le DHIS2.

À savoir que les signaux multisectoriels confirment l'urgence, par exemple à la maison d'arrêt de

Moroni en 2025, 05 cas de schizophrènes et 02 cas d'épilepsie incarcérés ont été enregistrés. Les saisies récentes montrent 585 kg de cannabis, 278 kg de produits chimiques, 15,5 kg d'héroïne et 1,8 kg d'amphétamines, volumes qui illustrent l'ampleur du trafic et ses répercussions directes sur la santé mentale, la sécurité et la vulnérabilité des jeunes surtout.

Hamdi Abdillahi Rahilie

PRIX MARINA ET WAFAKANA 2026

L'AFCDAM relance la célébration de l'excellence scolaire à Mohéli

Après une interruption en 2025 pour raison financière, l'Association Franco-Comorienne pour le Développement et l'Amitié de Mohéli (AFCDAM) prépare activement la quatrième édition des prix Marina et Wafakana. Cette cérémonie distinguera les meilleurs lauréats du baccalauréat, du BEPC et de l'entrée en 6ème,

tout en rendant hommage à deux figures emblématiques de la réussite et de l'éducation comoriennes.

L'excellence scolaire sera une nouvelle fois à l'honneur à Mohéli. L'Association Franco-Comorienne pour le Développement et l'Amitié de

Mohéli (AFCDAM) s'apprête à organiser la quatrième édition des prix Marina et Wafakana, une initiative devenue, au fil des années, un rendez-vous incontournable pour valoriser les meilleurs élèves de l'île. La cérémonie, prévue après la proclamation officielle des résultats des examens nationaux, récompensera les premiers lauréats du baccalauréat, du BEPC et de l'entrée en sixième. Pour les organisateurs, il s'agit avant tout de promouvoir la culture du mérite et d'encourager les jeunes à persévérer dans leurs études. « Nous attendons la proclamation des résultats pour préparer cette cérémonie d'honneur destinée aux meilleurs lauréats de toutes les catégories », explique Mahmoud Ali, coordinateur des prix Marina et Wafakana.

L'AFCDAM tient à distinguer les meilleurs élèves, quel que soit leur niveau d'examen. « Nous honorons les meilleurs lauréats de toutes les catégories d'examens, car chaque réussite mérite d'être reconnue et encouragée », souligne-t-il. Cette année, les organisateurs souhaitent égale-

ment donner une nouvelle dimension à l'événement en le décentralisant. Si les conditions le permettent, la cérémonie se déroulera dans la commune de Djando, à Wanani, afin de rapprocher cette célébration des familles, des élèves et des acteurs du monde éducatif. La relance de cette initiative intervient après une année blanche. En 2025, l'AFCDAM avait dû renoncer à organiser la cérémonie faute de moyens financiers suffisants. « Nous ne voulons pas rater cette année. Nous faisons tout notre possible pour réunir les ressources nécessaires afin d'honorer les lauréats mohéliens », affirme Mahmoud Ali.

L'association poursuit ainsi ses démarches auprès des autorités, des partenaires publics et privés ainsi que des bonnes volontés. Dans un contexte économique difficile, les soutiens prennent différentes formes, qu'ils soient financiers, matériels ou institutionnels. Au-delà de la remise des récompenses, les prix Marina et Wafakana portent une forte valeur symbolique. Ils ren-

dent hommage à Marina, dont le parcours continue d'inspirer la jeunesse, ainsi qu'à Wafakana, natif de Miringoni et considéré comme le premier docteur comorien originaire de l'archipel. À travers ces distinctions, l'AFCDAM souhaite transmettre aux jeunes le message que le travail, la persévérance et l'éducation ouvrent la voie à la réussite.

Le prix Marina met en lumière les meilleures élèves, tandis que le prix Wafakana récompense les meilleurs garçons, dans une volonté d'encourager aussi bien la réussite féminine que masculine. Depuis leur lancement en 2023, ces distinctions se sont progressivement imposées comme un symbole de reconnaissance du mérite scolaire à Mohéli. Avec cette quatrième édition, l'AFCDAM espère inscrire durablement cette tradition dans le paysage éducatif de l'île et faire des prix Marina et Wafakana un véritable moteur de motivation pour les générations futures.

Riward



FIBA MINI-BASKET

C'est parti pour quatre jours d'événements

C'est un avant-goût de ce qui attend notre pays dans presque une année, lors de l'ouverture des jeux des îles 2027. Dans la matinée de dimanche 26 juillet, les acteurs du basket comorien, du comité olympique, du ministère de la jeunesse et d'une forte délégation de FIBA Afrique ont procédé à la cérémonie d'ouverture du Forum Africain de Mini-Basket au stade de Maluzini.

C'est sous l'égide du président de la Fédération Comorienne de Basketball (FCBB), Ahamada Djinti que la cérémonie s'est déroulée. À cette occasion, le patron du basket comorien a tenu à exprimer sa gratitude à l'endroit de FIBA-AFRIQUE, représentée par son vice-président « Nous tenons à remercier FIBA AFRIQUE pour ce témoignage d'estime qu'il nous fait honneur », et de poursuivre : « Il faut savoir que ce Forum Africa Mini-Basket est l'une des activités phares de FIBA AFRICA dans politique de développement. Les dirigeants savent que, si l'on veut développer une discipline sportive, il faut initier les pratiquants dès le bas-âge. C'est pourquoi, aujourd'hui vous voyez que ce forum regroupe

des enfants de 5 à 12 ans. » En effet il est connu de notoriété publique, que passer la tranche d'âge entre 5 à 12 maximum, l'enfant perd une grande partie de son développement motrice, et donc les gestes dans le jeu ne paraissent plus naturels mais forcés. Prenant la parole, le président de la Fédération Malagasy de Basketball, Jean Michel Ramaroson, Président de la Commission des Fédérations nationales de FIBA Afrique a dit réserver ses paroles pour la cérémonie de clôture. Il a tenu néanmoins à féliciter la FCBB. « Avant tout, je tiens à m'adresser à ces enfants, qui sont les véritables acteurs de cet événement. Ensuite à la FCBB pour sa disponibilité pour abriter ce septième Forum Africain du Mini-Basket. » De son côté, le vice-président du Comité olympique et sportif des îles Comores, Youssouf Ali Djae, a appelé le mouvement olympique à encourager la formation. « Accordons une importance particulière aux programmes de formation, à la pratique des jeunes et au renforcement des fédérations nationales. » Le représentant du COSIC a aussi montré la disponibilité de son institution à accompagner toute initiative allant dans le



sens du développement,« Nous continuerons à accompagner et à soutenir les initiatives qui favorisent la formation des jeunes, le développement des compétences, la promotion des valeurs olympiques et le rayonnement du sport comorien sur la scène régionale, continentale et internationale. » Lors de cette cérémonie d'ouverture, plus de 300 enfants étaient présents au stade Omnisports de Maluzini, en présence d'une forte

délégation de FIBA AFRICA, dont le secrétaire général du Ministère des sports a tenu à souhaiter la bienvenue « Je souhaite tout d'abord la bienvenue à toutes les délégations, aux experts, aux éducateurs et à l'ensemble des participants qui nous font l'honneur de leur présence. Votre venue aux Comores est un symbole fort de fraternité, de coopération et de partage autour des valeurs universelles du sport. » Kaissane Hassane, a

tenu aussi à rappeler, que « Le Gouvernement de l'Union des Comores, sous la haute autorité du Président de la République Azali Assoumani, fait du développement de la jeunesse et du sport une priorité nationale. Nous sommes convaincus que le sport est un puissant levier d'éducation, d'inclusion sociale, de santé et de développement humain. »

Imtiyaz

HABARI ZA UNDUGA

Evitons de casser nos instruments de mesure

Dans les îles de la lune, il semblerait qu'une nouvelle spécialité nationale soit en train de voir le jour qui est la médecine politique. Une médecine d'un genre particulier où, au lieu de soigner la maladie, on commence par s'attaquer au thermomètre qui ose afficher une température inquiétante.

L'adage est pourtant connu. Ce n'est pas en cassant le thermomètre qu'on fait tomber la fièvre. Mais dans nos îles de la lune, certains semblent avoir découvert une méthode révolutionnaire. Si l'instrument indique que quelque chose ne va pas, il suffit de dissimuler l'instrument. Ainsi, plus de température affichée, plus de malade visible... et peut-être même plus de problème, du moins, dans les communiqués dont nous battons certains records en la matière. L'affaire autour des journalistes d'un journal de la place, illustre cette étrange conception de la gestion des crises. Après des publications portant sur l'état de santé d'une ancienne haute autorité, des journalistes ont été inquiétés et placés sous contrôle judiciaire, avec des restrictions concernant la couverture de cette affaire. Dans cette grande pièce de théâtre nationale, le scribe devient sou-

dainement le patient, l'information devient la maladie et le silence devient le médicament miracle. Certains vont jusqu'à imaginer un nouveau protocole médical sous les cocotiers. En effet, si un problème apparaît, ne pas chercher la cause mais chercher celui qui parle du problème et lui expliquer que le véritable danger n'est pas la fièvre, mais le fait de montrer le l'instrument de mesure. Malheureusement, l'histoire nous enseigne que les fièvres ignorées finissent rarement par disparaître. Elles montent, elles se cachent, elles reviennent. Une société ne guérit pas parce qu'elle interdit les diagnostics. Elle guérit lorsqu'elle accepte d'entendre les symptômes. Les débats actuels posent aussi une question plus large : quand on aspire au développement et à la modernité, peut-on construire la confiance publique en limitant les informations qui intéressent les citoyens ? La transparence n'est pas toujours confortable, mais l'opacité coûte souvent plus cher. Nous

savons tous que la presse n'est pas un baromètre parfait. Elle peut se tromper, exagérer, manquer de précision. Comme tout instrument humain. Mais dans une démocratie, la réponse à une information contestée n'est pas forcément de briser l'appareil de mesure mais c'est d'apporter d'autres mesures, d'autres explications, d'autres preuves. Sinon, demain, il faudra peut-être interdire les miroirs parce qu'ils montrent les rides, fermer les fenêtres parce qu'elles laissent entrer la lumière, et supprimer les calendriers parce qu'ils rappellent le passage du temps. Chez nous comme ailleurs, la fièvre politique ne tombe jamais parce qu'on réduit au silence ceux qui prennent la température. Elle baisse seulement lorsque l'on accepte de regarder le thermomètre, de comprendre la cause du mal et d'agir. Mais il semble que c'est trop demander.

Mmagaza

La Gazette des Comores

Le devoir d'informer, la liberté d'ecrire

La Gazette des Comores

BP 2216 Moroni – UNION DES COMORES

Tél. (269) 37-79-80 – 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse postale : _____ email : _____

Tél. : _____ Fax : _____ Mob : _____

Périodicité :

3 mois ☐ Montant : _____

6 mois ☐ Montant : _____

12 mois ☐ Montant : _____

Mode de règlement :

Espèces ☐ n° _____

Chèque ☐ réf. : _____

Virement bancaire ☐ réf. : _____

Moroni le,

Signature : _____

Tarifs d'abonnement

(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Annuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127

LITTÉRATURE :

Saïd Ali Enbidina publie Les Dernières Lettres

L'écrivain et slameur comorien Saïd Ali Enbidina publie son nouveau livre Les Dernières Lettres au Lys Bleu Éditions. Après son récit autobiographique « Mon vécu » début 2025, l'auteur revient avec une œuvre littéraire et théâtrale qui explore la fragilité des relations humaines au moment où l'amour ne suffit plus.

Le récit s'ouvre sur une décision irrévocable, Fatima choisit de quitter Amed. Dans une lettre, quelques mots suffisent pour briser une histoire que l'on croyait éternelle. Ce geste inaugure un dialogue silencieux entre deux voix, deux vérités, deux manières de vivre la douleur. « Les Dernières Lettres est né d'une interrogation simple, que reste-t-il lorsque l'amour ne suffit plus à maintenir une relation ? », confie l'auteur. La force du texte réside dans sa construction à deux voix. Fatima et Amed vivent le même événement, mais chacun le ressent différemment. « Je ne voulais pas raconter une rupture du point de vue d'un seul personnage. Dans une sépara-

tion, chacun possède sa vérité, ses blessures et ses raisons. Le récit à deux voix permet de montrer que personne n'a totalement tort ni totalement raison. » Cette polyphonie donne au lecteur l'impression d'entrer dans l'intimité des personnages, de partager leurs émotions et de comprendre que derrière chaque histoire se cachent plusieurs réalités.

La forme théâtrale du récit s'est imposée naturellement d'après l'auteur, « Les Dernières Lettres est avant tout un dialogue entre deux êtres qui tentent de se comprendre au moment où ils se perdent. J'ai cherché à faire naître l'émotion non pas à travers de grands effets de style, mais à travers la sincérité des paroles échangées. » Les mots sont simples, proches de ceux que l'on pourrait réellement écrire dans une lettre. Cette écriture épurée laisse au lecteur l'espace nécessaire pour ressentir et interpréter, conférant au texte une authenticité particulière, presque orale.

Au-delà de l'histoire d'amour brisé, le livre délivre un message. Certaines séparations ne sont pas forcément des

échecs. « Nous vivons dans une société qui valorise souvent la durée des relations, mais parfois aimer quelqu'un ne signifie pas rester avec lui. L'amour peut être sincère et pourtant ne pas suffire à construire un avenir commun. » Les Dernières Lettres parle donc d'acceptation, de respect de soi et de l'autre, et de la capacité à se reconstruire après une perte affective. C'est une histoire de fin, mais aussi de renaissance.

Les Dernières Lettres s'inscrit dans un prolongement existentiel. Court mais percutant il se lit en une journée, mais laisse une empreinte durable. Il s'agit de comprendre l'être humain, ses fragilités et sa capacité à avancer malgré les blessures invisibles. « Dans ce dernier, j'explore les sentiments universels qui nous rapprochent tous. » Plus qu'un récit de rupture, c'est une méditation sur la communication et la renaissance, une invitation à réfléchir sur nos propres fragilités et sur la manière dont nous affrontons la perte.

Aticki Ahmed Ismael



Avis de marché

NATURE DU MARCHÉ : Fournitures

POUVOIR ADJUDICATEUR : EXPERTISE FRANCE S.A.S.

OBJET DU MARCHÉ : ACQUISITION DE MATERIELS AUDIOVISUELS

LIEU D'EXECUTION : Union des Comores.

FINANCEMENT : Groupe AFD.

Projet : KOMOR INITIATIVE

CONDITIONS DE PARTICIPATION : Toute personne morale non exclue des financements du Groupe AFD et répondant aux critères d'éligibilité décrits dans les termes de référence.

CRITERES D'ATTRIBUTION :

Les critères de notation des offres se feront comme suit : Critère 1: prix des prestations (la notation financière [NF] sur 40 points maximum) ; Critère 2 : Qualité technique (NT sur 60 points maximum).

Le soumissionnaire qui aura l'offre financière la moins-disante parmi les candidatures se verra attribuer la note maximale de 40 points.

La note financière est obtenue pour chaque candidat par application de la formule : nombre de point maximum x montant de l'offre financière la moins-disante / montant de l'offre financière du candidat noté.

La note globale finale de chaque offre est obtenue par addition de la note technique et de la note financière.

Le pouvoir adjudicateur peut ne pas donner suite à la consultation pour tout motif d'intérêt général.

PROCEDURE : Procédure adaptée en application des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 au R. 2123-7 du CCP

CONDITION D'ACQUISITION DU DOSSIER DE CONSULTATION :

Le dossier de consultation est gratuit. Pour l'obtenir, vous pouvez effectuer la demande par email à l'adresse suivante :log.comores@expertisefrance.fr

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES : La date limite de soumission est fixée au 10/08/2026 à 18h00 (heure de Moroni)

PROCEDURES DE RECOURS :

L'instance chargée des procédures de recours est le Tribunal judiciaire de Paris, Parvis du Tribunal de Paris 75 859 PARIS Cedex 17 ; e-mail : tj-paris@justice.fr.

Des renseignements sur l'introduction des recours peuvent être obtenus auprès du Greffe du Tribunal judiciaire de Paris ; e-mail : tj-paris@justice.fr